

PROGRAMME

Travaux en hauteur

Port des EPI (harnais)



Public :

Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant les supports d'assurance existants.

Prérequis :

- Être âgé(e) de plus de 18 ans ;
- Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur ;
- Comprendre le Français ;
- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Démarche pédagogique :

Alternance d'exposés, études de situations concrètes et exercices pratiques.

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques concernant les conditions d'utilisation du harnais dans différentes situations de travail est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices pratiques en vue d'une autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera remise par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur.

Objectif :

A la fin de la formation le participant sera capable d' :

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur ;
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés ;
- Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur ;
- Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

Contenu de la formation :

THEORIQUE :

Contexte réglementaire :

- Accidents et causes d'accidents ;
- Protection collective ;
- Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP) ;
- Protection individuelle.

Les dispositifs d'ancrage (Recommandation CNAMTS R430)

Amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable

Caractéristiques des moyens de protection individuelle :

Les casques

- Les composants d'un système de liaison : harnais, longe, sangles, antichute, connecteurs ;
- Choix d'un dispositif de protection individuelle ;
- Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle ;
- Étude de risques ;
- Interactions avec l'environnement ;
- Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail.

Conséquences d'une chute :

- Facteur de chute ;
- Force de choc ;
- Effet pendulaire ;
- Tirant d'air ;
- Organisation des moyens de secours ;
- Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur ;
- Vérification et contrôle des EPI ;
- Règles d'entretien et de stockage.

PRATIQUE :

Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais :

- Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant ;
- Réglage du harnais ;
- Mise en œuvre des systèmes de liaisons ;
- Exercice de mise en suspension ;
- Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux.

Validation de la formation :

- Un certificat de formation est délivré à la fin de la formation ;
- Epreuves théoriques et pratiques.

Durée : 7 heures, selon le niveau initial des participants.

Intervenants :

Formateur qualifié ayant une expérience pratique de l'utilisation des EPI antichute.

Nombre de participants :

De 6 personnes maximum

Matériel pédagogique utilisé :

- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur, harnais et accessoires et ligne de vie.

Responsable pédagogique : Thierry BIDAUX 06.84.98.17.22

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signé par le formateur.